

Le public : les défenseurs syndicaux **inscrits sur les listes régionales** des DREETS et DRIETS ou en cours d'inscription (contrat de mandatement avec la structure signé) / **Attention ! il s'agit d'une demande de formation spécifique selon les articles L.1453-7 et D.1453-2-8 du Code du travail qui ne s'impute pas sur le CFES.**

Les pré-requis : avoir des connaissances en droit du travail et/ou avoir suivi la formation « 3-4-1 - Initiation au droit du travail » et avoir suivi la formation « 3-7-2 Ruptures du contrat de travail ». **Se rendre à une audience publique d'un conseil de prud'hommes.**

Les objectifs de la formation : 4 jours

- Cerner le statut et l'exercice des fonctions du défenseur syndical
- Apprendre à préparer un dossier prud'homal en identifiant les règles de procédure prud'homale à mettre en œuvre
- S'entraîner à rédiger des écritures et à plaider en adoptant la posture adéquate devant le conseil de prud'hommes

Les méthodes pédagogiques : participation active des stagiaires par des mises en situation, questionnaires de contrôle des connaissances et accès à des ressources pédagogiques sur la plateforme formation CFTC indiqués dans la fiche guide ressources en ligne en annexe. **Attention ! Ne pas dépasser 12 stagiaires pour cette formation et prévoir un minimum de 6 stagiaires pour permettre la réalisation des jeux de rôle. 2 à 3 codes du travail papiers sont requis.**

| 1 ^{er} jour | 2 ^{ème} et 3 ^{ème} jour | 4 ^{ème} jour |
|---|--|--|
| <p>ACCUEIL ET INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre de formation pour les défenseurs syndicaux et les ressources de la plateforme • Rappel de la méthodologie de recherche de règles de droit dans le code du travail et sur legifrance.gouv.fr et test de connaissances sur les ruptures du contrat de travail <p>EXPLICITER LE STATUT ET L'EXERCICE DES FONCTIONS DU DÉFENSEUR SYNDICAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Son statut et son périmètre d'action • Ses fonctions et les moyens de les exercer • Ses droits et devoirs suivant le contrat de représentation de défense syndicale (<i>pouvoir du salarié / contrat de représentation avec la CFTC</i>) <p>REPÉRER LES PHASES DE LA MISSION DE DÉFENSE DU SALARIÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • La phase d'accueil du salarié • La phase de préparation de l'audience • Le Jour J de l'audience devant la juridiction <p>À PARTIR D'UNE SITUATION DONNÉE, S'ENTRAINER À ACCUEILLIR UN SALARIÉ POUR IDENTIFIER LES PROBLÉMATIQUES JURIDIQUES EN CAUSE</p> | <p>APPRENDRE A PRÉPARER UN DOSSIER PRUD'HOMAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les pièces d'un dossier et en particulier apprendre à étudier une lettre de licenciement • Apprendre à résoudre une problématique juridique <p>CONNAITRE LES RÈGLES DE BASE DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'organisation et le rôle du conseil de prud'hommes et sa place dans l'organisation juridictionnelle française • Appréhender les étapes de la procédure prud'homale et les règles du procès prud'homal • Cerner le respect du principe du contradictoire • Comprendre les mécanismes du régime probatoire en matière prud'homale et les règles de prescription <p>APPRENDRE A PRÉPARER UN DOSSIER PRUD'HOMAL - SUITE</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'entraîner à rédiger une saisine du conseil de prud'hommes (<i>remplir une requête - Formulaire CERFA 15586*09</i>) • A partir d'une méthodologie et de modèles, s'entraîner à rédiger des écritures. <p>À PARTIR DE LA SITUATION DONNÉE, S'ENTRAINER A RÉDIGER UNE REQUÊTE ET DES ÉCRITURES</p> | <p>LE JOUR J DE L'AUDIENCE, ADOPTER LA POSTURE ADÉQUATE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découverte des règles essentielles d'un procès prud'homal (<i>incidents, exceptions de procédure etc.</i>) • Identifier les leviers d'une plaidoirie efficace en s'entraînant à plaider <p>À PARTIR DE LA SITUATION DONNÉE, S'ENTRAINER À PLAIDER</p> <p>COMPRENDRE LES MÉCANISMES DES VOIES DE RECOURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les impacts du taux de ressort • Expliciter « l'après - prud'hommes » (exécution du jugement, appel) <p>→ Sensibilisation au scrutin TPE</p> <p>Évaluation, synthèse et clôture du stage</p> |